



INFOS PRATIQUES

CONCOURS PHOTO "UN NOËL À TREILLIÈRES"

Mis en ligne le 21 novembre 2018



Bravo à Julie Bernardy pour cette photo prise dans le bois du Gesvres, en contrebas du château.

Présente sur les réseaux sociaux, Treillières l'est en particulier sur Instagram (www.instagram.com/villedetreillieres). Les Instagramers, d'ici ou d'ailleurs, y sont invités à partager leurs clichés de lieux treilliérains, à l'image de celles et ceux qui se sont

prêtés au jeu cet été. Que vous soyez photographe du dimanche ou plus averti, la règle du jeu est simple : postez votre photo prise cet hiver à Treillières sur votre compte Instagram public avec le hashtag #unnoelatreillieres. Un jury mettra à l'honneur les plus belles images, sur la base d'un classement mettant en avant l'esthétique et la valorisation du territoire (cadrages, filtres, sujets insolites, architectures.). Sachez faire preuve d'originalité !



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.